

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR

Jeudi 6 juin 2024 (PV-CS365)

12h

1222 Albert-Tessier et Plateforme ZOOM

Départements	Délégué.es	Présence / Absence
Anatomie	Sandrine Côté	P
Biochimie, chimie, physique et sc. forensique	Benoit Daoust	P
Biochimie, chimie, physique et sc. forensique	Hugo Germain	P
Biologie médicale	Lionel Berthoux	P
Chiropratique	Christian Linard	P
Ergothérapie	Joanie Maclure	P
Études en loisir, culture et tourisme	Isabelle Falardeau	P
Finance et économique	Kais Bouslah	P
Génie électrique et informatique	Loïc Boulon	A
Génie industriel	François Gauthier	P
Génie mécanique	Nadjet Zioui	P
Gestion des ressources humaines	Chloé Fortin-Bergeron	P
Langues modernes et traduction	Maureen-Claude Laperrière	P
Lettres et communication sociale	Emmanuelle Caccamo	P
Management	Viviane Gascon	P
Management	Étienne St-Jean	P
Marketing et systèmes d'information	Jocelyn Perreault	A
Mathématiques et informatique	Nadia Ghazzali	A
Mathématiques et informatique	François Meunier	A
Orthophonie	Édith Durand	P
Philosophie et arts	Jean-Paul Martel	P
Psychoéducation et travail social	Bouchra Taïbi	P
Psychoéducation et travail social	Georgia Vrakas	P
Psychologie	Diane St-Laurent	P
Psychologie	Judith Kotiuga	P
Sage-femme	Josée Lafrance	P
Sciences comptables	Émilie Portelance	P
Sciences comptables	Daphné Drouin	P
Sciences de l'activité physique	Gabriel Moisan	A
Sciences de l'activité physique	Jacques Abboud	P
Sciences de l'éducation	André Villeneuve	P
Sciences de l'éducation	Anderson Araújo-Oliveira	P
Sciences de l'environnement	Cynthia Morinville	A
Sciences de l'environnement	Éric Harvey	P
Sciences humaines	Mahdi Kelfaoui	P
Sciences infirmières	Éric Ahern	P
Sciences infirmières	Myriam Asri	P

Comité exécutif	Officières et officiers	Présence / Absence
Présidence	Sonia El Euch	P
VP aux relations de travail (VPRT)	Mariane Gazaille	A
VP aux affaires syndicales (VPAS)	Mireille Dubé	P
VP aux affaires universitaires (VPAU)	Julie-Marthe Grenier	P
VP aux services à la collectivité (VPSC)	Marianne Paul	P
Secrétaire	Lyson Marcoux	P
Trésorerie	Pier-Luc Lajoie	P

Personnel du Syndicat		Présence / Absence
Conseillère aux relations de travail	Diane Beauchemin	P
Conseiller aux affaires universitaires	François Landry	P

La professeure Lyson Marcoux, secrétaire du Syndicat, préside la réunion et François Landry, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire de réunion.

CS365-06-06-2024-01 Ouverture de la réunion

La Présidence de réunion souhaite la bienvenue aux délégué.es. Elle rappelle que la documentation relative à la réunion est disponible dans l'avis de convocation de la réunion.

CS365-06-06-2024-02 Vérification du quorum

La Présidence de réunion déclare l'assemblée ouverte, puisque le quorum de 30 % des délégué.es syndicaux prévu à l'article 12.4g. des *Statuts* du SPPUQTR est atteint.

CS365-06-06-2024-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La Présidence de réunion présente l'ordre du jour. Elle rappelle qu'il s'agit d'une réunion régulière et qu'il est possible d'ajouter des points.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion (CS365)
4. Rapport du comité des relations de travail
5. Convention collective - Suivi
6. Prix engagement syndical
7. Tribune des délégué.es
8. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 25 avril 2024 (PV-CS364)
9. Information et dépôt de documents
 1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (PV-CX680 et PV-CX681)
10. Affaires nouvelles
11. Date de la prochaine réunion régulière : 12 septembre 2024
12. Clôture de la réunion

La Présidence de réunion fait la lecture de la proposition de résolution.

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de la 365^e réunion du conseil syndical ;
CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par la professeure Chloé Fortin-Bergeron, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié de la 365^e réunion du conseil syndical du 6 juin 2024.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la Présidence de réunion déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS365-06-06-2024-04 Rapport du comité des relations de travail

La Présidence de réunion invite la Vice-présidence aux relations de travail (VPRT) et la Vice-présidence aux affaires syndicales (VPAS) à présenter le point.

Correction d'une classification salariale

Lettre d'entente à signer.

Reconnaissance de la tâche d'enseignement pour un cours atypique

Dossier réglé - Reconnaissance obtenue.

Demande d'une professeure de changer l'assignation de son lieu de travail

Dossier réglé - Demande accordée.

Allégation d'ingérence du CÉRPPÉ et d'atteinte à la réputation

Proposition de médiation. Révision en cours de la *Politique d'éthique de la recherche avec les êtres humains* et de la *Politique sur la conduite responsable et l'intégrité en recherche et création* en vue d'un meilleur arrimage entre les deux.

Évaluation – renonciation au bénéfice du report de l'échéance de son premier contrat – congé de maternité

Lettre d'entente signée.

Prof convoqué pour manque de déclaration de conflit d'intérêts (matériel obligatoire dans le cours)

Sensibilisation des professeur.es à la procédure dans le cas d'utilisation de son propre matériel. La présidente indique qu'un formulaire de déclaration de conflit d'intérêts doit être complété quand l'étudiant.e est obligé.e d'acheter le matériel produit par le/la professeur.e (ex. logiciel, application, livre).

Enregistrement des Assemblées départementales / Zoom-Teams – validation demandée et encadrement nécessaire selon le cas – consentement requis de tout le monde

Proscrit par le Secrétariat général sauf dans les cas exceptionnels – Document en préparation. Fera partie du *Règlement de régie interne* (tenue des assemblées délibérantes). Le DGAAP sensibilisera les assemblées départementales concernant le contenu des procès-verbaux.

Gestion de l'espace - Partage de bureau sur une base volontaire

Une rencontre est prévue. La présidente indique que la position actuelle du Syndicat est inscrite dans la convention collective 2022-2027 à la clause 23.04 a) :

« Chaque professeur a droit à un local (bureau) privé et dûment équipé (y compris le téléphone), dont il aura la clé. Afin d'assurer la confidentialité de tout document, aucun accès à ce local n'est autorisé sans l'accord du professeur sauf pour les mesures normales d'entretien et de sécurité matérielle. »

CS365-06-06-2024-05 Convention collective - Suivi

La Présidence de réunion invite la Présidente à présenter le point.

Date de signature de la convention collective 2022-2027 : 17 mai 2024

Suite à la signature :

- Cafés et viennoiseries aux cubes pour souligner la signature le 29 mai.
- Cocktail (représentant.es UQTR-SPPUQTR) soulignant la signature le 29 mai.
- Premier versement de la rétroactivité salariale (augmentation 6,3 % au 1^{er} avril 2023) et réorganisation des échelles de traitement au 1^{er} juin 2023, effectif sur la paie du 30 mai dernier.
- Deuxième et dernier versement de la rétroactivité salariale (augmentation de 3,1 % au 1^{er} avril 2024), effectif sur la paie du 13 juin prochain.
- Plan de vérification de la cohérence entre la convention collective et les politiques institutionnelles.
- DTR – mesure de l'avancement des étudiants aux cycles supérieurs.
- Professeurs retraités et démissionnaires qui étaient à l'emploi le 1^{er} avril 2023 – droit à la rétroactivité.
- Révision épïcène et correction de deux coquilles. La version papier de la convention collective 2022-2027 sera disponible à l'automne.
- Transferts fiducie → réserve
 - Les professeurs ont trois (3) mois, soit jusqu'au 17 août 2024, pour transférer (acheter) des cours de la fiducie vers la réserve, au coût de 5 600 \$.
 - Après cette date, il en coûtera 6 949 \$ (50 % du coût d'une charge de cours) pour l'achat d'une libération pour l'année 2024-2025. Ce montant sera indexé chaque année (clause 22.10 a).
- Progression des étudiants aux cycles supérieurs
 - Maintenant, la reconnaissance est liée au cheminement des étudiants :
 - 0 % lors du choix du directeur de recherche;
 - 20 % lors de l'acceptation du sujet de recherche;
 - 20 % lors de l'inscription au 3^e trimestre d'études;
 - 20 % lors de l'inscription au 5^e trimestre d'études;
 - 30 % au dépôt officiel du travail de recherche;
 - 10 % lors de la recommandation au diplôme.
 - Pour les étudiants inscrits depuis le 8 mai 2024 :
 - Aucun problème, tout est en place.
 - Pour les étudiants inscrits avant le 8 mai 2024 et qui abandonnent :
 - Le ou la professeur.e est responsable de signaler auprès du Service des ressources humaines l'abandon afin d'être rémunéré pour les étapes qui auront été complétées.

Un délégué demande à ce que ces informations soient transmises par courriel à l'ensemble des professeur.es.

CS365-06-06-2024-06 Prix engagement syndical

La Présidence de réunion demande à la VPSC de présenter le point.

La VPSC indique que le Syndicat pourra remettre le *Prix engagement syndical* lors du dîner de la rentrée le 26 septembre prochain.

Ce prix est remis à un.e professeur.e ou à un.e professeur.e retraité.e qui s'est démarqué.e de façon particulière au sein du Syndicat.

Les délégué.es sont invité.es à soumettre des candidatures d'ici la mi-août. Par la suite, le conseil syndical décernera le prix à la suite d'une recommandation du comité exécutif et du comité des services à la collectivité.

Le prix est accompagné d'une bourse de 1 000 \$. Le comité exécutif peut décider d'attribuer le nom du récipiendaire du prix à l'une des bourses d'études offertes aux étudiant.es de l'UQTR.

Récipiendaires :

- 2011 Ram Lakshmanan – Département de génie industriel
- 2011 Paul Gagné – Département de philosophie et des arts
- 2013 Michel Poisson – Département d'études en loisir, culture et tourisme
- 2015 Michel Volle – Département de psychologie
- 2017 Alain Chalifour – Département de mathématiques et d'informatique
- 2019 Ginette Plessis-Bélair – Département des sciences de l'éducation
- 2022 Sylvain Beaudry – Département des sciences comptables

CS365-06-06-2024-07 Tribune des délégué.es

Une déléguée interpelle ses collègues au sujet du recours au billet du médecin pour justifier une absence de courte durée à l'école. À compter de l'automne prochain, ce recours ne sera plus obligatoire. La déléguée mentionne qu'il y aura certainement une augmentation du taux d'absentéisme des étudiant.es lors, notamment, des examens, compliquant ainsi la tâche des professeur.es.

La Présidente suggère de saisir la FQPPU de ce problème appréhendé afin qu'elle intervienne auprès des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Santé.

Un délégué demande la raison pour laquelle les procès-verbaux du comité exécutif du Syndicat, depuis l'automne, ne sont pas disponibles sur le site internet du Syndicat.

Le CAU répond qu'ils y seront déposés sous peu, le temps de les mettre en ligne. Il indique aussi que le SPPUQTR est le seul syndicat de professeur.es d'universités à mettre à la disposition du grand public ses procès-verbaux.

Un délégué demande des éclaircissements concernant les nouvelles dispositions prévues à la convention collective pour les dettes de cours.

La Présidente indique qu'elle communiquera avec lui pour détailler le sujet.

Une déléguée demande si les dégagements pour les directions cliniques seront accordés rétroactivement.

La Présidente répond par la négative, puisque la mesure est applicable à la signature de la convention collective.

Une déléguée demande à la VPAS où en est le calcul des dégagements pour les directions de programme.

La VPAS indique qu'elle rencontre le vice-recteur aux études et à la formation, M. Adel Dahmane, le 17 juin prochain à ce sujet. Le suivi sera fait à la prochaine réunion du conseil syndical.

Un délégué demande des précisions sur l'augmentation salariale, la PSG et la clause remorque avec les syndicats d'employé.es du gouvernement.

La Présidente indique que les augmentations salariales octroyées aux professeur.es sont basées sur la *Politique salariale gouvernementale* appliquée par le gouvernement du Québec aux employé.es des secteurs public et parapublic (convention collective SFPQ – fonctionnaires).

CS365-06-06-2024-08 Lecture et adoption du procès-verbal du 25 avril 2024 (PV-CS364)

La Présidence de réunion présente le projet de procès-verbal de la 364^e réunion du conseil syndical tenue le 25 avril 2024.

La Présidence de réunion fait la lecture de la proposition de résolution.

CONSIDÉRANT	le projet de procès-verbal de 364 ^e réunion du conseil syndical tenue le 25 avril 2024 ;
CONSIDÉRANT	que les délégué.es ont reçu les projets dans les délais prescrits ;
CONSIDÉRANT	l'avis des délégué.es sur la conformité des projets de procès-verbaux;

Sur proposition de la professeure Émilie Portelance, appuyée par la professeure Myriam Asri, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 364^e réunion du conseil syndical.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la Présidence de réunion déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS365-06-06-2024-09 Information et dépôt de documents

1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (PV-CX680 et PV-CX681)

La Présidence de réunion attire l'attention des délégué.es sur les procès-verbaux des réunions CX680 et CX681 du comité exécutif et elle invite les délégué.es qui désirent obtenir plus d'information à adresser leurs questions aux membres concernés du comité exécutif.

CS365-06-06-2024-10 Affaires nouvelles

La Présidente du Syndicat tient à féliciter les professeur.es qui nouvellement élu.es à titre de direction départementale.

CS365-06-06-2024-11 Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion régulière du conseil syndical sera le 12 septembre 2024.

CS365-06-06-2024-12 Clôture de la réunion

La séance est ajournée à 13 h 44.

Présidence de réunion

Secrétaire de réunion

Lyson Marcoux
Secrétaire du Syndicat

François Landry
Conseiller aux affaires universitaires